

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE
LOCALE DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES DE PARIS**

RÉUNION DU 29 MARS 2022

CPAM DE PARIS

Secrétariat des Commissions

21 rue Georges Auric

75948 Paris Cedex 19

☎ 01.53.38.71.93 ou 01.53.38.70.94

PARTICIPANTS

Sont présents :

↳ Mesdames ROLLERI - SCHMUCKEL
↳ Messieurs CODET- FLORI - HARLE - MARTIN
Pour la section professionnelle

↳ Mesdames PEREIRA COUTINHO - MENIL
↳ Messieurs BEGUE – CAILLE
Pour la section sociale

↳ Monsieur NAVARRO
Conseiller technique de la Caisse

↳ Monsieur MALIKIAN
Secrétariat de la commission

Sont excusés :

↳ Madame GAUTIER
↳ Monsieur le Docteur DUHAMEL
Pour la section sociale

1. ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA SECTION PROFESSIONNELLE

A l'issue des élections URPS le syndicat ALIZE étant devenu représentatif, il est procédé à un vote afin de désigner le président de la section professionnelle.

Madame Marie Aude SCHMUCKEL est élue présidente de la section professionnelle

2. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU 9 NOVEMBRE 2021

Le relevé de décision est approuvé.

3. PROJET DE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Le projet de rapport d'activité est approuvé.

4. DÉMOGRAPHIE AU 1^{ER} JANVIER 2022

Un panorama général de la démographie des professionnels de santé parisiens libéraux au 1^{er} janvier 2022, et son évolution de 2019 à 2022 par catégories professionnelles, prescripteurs, auxiliaires médicaux, structures de santé et transports sanitaires sont présentés.

Un focus de la démographie des masseurs-kinésithérapeutes est ensuite effectué au regard notamment de leur répartition géographique et de la pyramide des âges. Il est souligné que la moyenne d'âge de la profession reste stable par rapport à l'année passée avec une moyenne de 42,6 ans.

Monsieur CODET souhaite connaître le ratio de masseurs-kinésithérapeutes par nombre d'habitants en fonction des arrondissements parisiens.

Monsieur BÉGUÉ indique que cette information pourra être communiquée à la prochaine réunion.

A l'issue d'une discussion sur les disparités de l'offre de soins en masso-kinésithérapie sur le territoire, à la demande de la profession, un point sur le contexte réglementaire applicable au zonage sera fait à la prochaine séance.

5. COVID-19 GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Monsieur BÉGUÉ indique que Paris se situe à la première position des départements ayant les plus forts taux de vaccinations initiales complètes.

Puis il informe de la fermeture de tous les centres de vaccination parisiens prévue pour fin mars 2022. La campagne de vaccination se déroulera intégralement en ville.

Monsieur BÉGUÉ rappelle que depuis le 15 mars 2022 le portail PASS+ permet la fusion des certificats de vaccination et des certificats d'injection par un professionnel de santé.

6. FEUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Mon Espace Santé

Madame PEREIRA COUTINHO indique que Mon Espace santé est un nouveau service pour les usagers. Pour les professionnels de santé cela s'inscrit dans la continuité de l'utilisation du DMP et de la messagerie MSSANTE.

Puis elle décrit les 9 espaces distincts côté Professionnels de santé du DMP, ainsi que les 10 rubriques de santé de Mon Espace Santé côté usagers

Madame PEREIRA COUTINHO précise qu'une matrice d'habilitations limite l'accès aux professionnels de santé en fonction de leur catégorie professionnelle. Elle souligne le rôle central de l'assuré qui pourra stocker, classer, décider avec qui partager ses données de santé, en masquant certains documents et en bloquant des professionnels de santé.

Madame SCHMUCKEL alerte sur la pratique des éditeurs de logiciels qui profitent d'une mise à niveau pour augmenter leurs tarifs ou le prix d'achat du logiciel patients pour les nouveaux installés.

Madame PEREIRA COUTINHO indique qu'une documentation portant sur le périmètre de financement dans le cadre du Ségur numérique est [disponible](#). Elle précise que la CPAM est en lien avec la CNAM pour faire remonter tout abus.

Monsieur BÉGUÉ invite les professionnels de santé à transmettre les devis leurs paraissant anormaux.

L'enjeu majeur pour Mon Espace Santé est l'alimentation du DMP **précise Madame PEREIRA COUTINHO**, qui doit permettre de renforcer la collaboration ville-hôpital.

La cartographie du déploiement de mon Espace santé puis les courriers et mails d'information adressés aux assurés sont présentés.

La sécurisation des données numériques

Un rappel sur la sécurisation des données de santé est effectué.

Monsieur CAILLÉ demande si les données de santé peuvent être facilement piratables par les accès du professionnel de santé.

Madame PEREIRA COUTINHO lui répond que du côté du professionnel de santé pour accéder à ce service, une carte CPS est requise.

Elle indique qu'une [fiche synthétique](#) sur le mémento de sécurité informatique pour les professionnels de santé en exercice libéral a été publié par l'Agence du Numérique en Santé.

Elle rappelle que l'hébergement des données collectées sur Mon Espace Santé est assuré par 2 sociétés certifiées Hébergeur de Données de Santé, la société Wordline au travers

de sa filiale Santaos pour ce qui concerne les données du dossier médical partagé et la société Atos concernant toutes les autres données.

L'usage des téléservices

Madame PEREIRA COUTINHO indique que le taux de facturation SESAM-Vitale a augmenté en 2021 pour atteindre près de 96 %. Elle précise qu'environ 51 % des professionnels de santé libéraux sont équipés de la Messagerie Sécurisée de Santé.

Monsieur HARLE souhaite connaître le taux d'activité des boîtes mails MSSanté des Masseurs-Kinésithérapeutes.

Monsieur BÉGUÉ indique que ces données seront apportées à la prochaine commission.

7. DÉPLOIEMENT DE L'EXERCICE COORDONÉ

Déploiement des MSP sur le territoire parisien

Monsieur BÉGUÉ indique que 29 MSP sont signataire de l'ACI sur le territoire parisien.

Une cartographie des MSP et des Cabinets Paris'Med sur la zone parisienne est diffusée.

Déploiement des CPTS sur le territoire parisien

10 CPTS sont adhérentes à l'ACI, 2 CPTS sont en cours d'adhésion et 4 CPTS réalisent leur diagnostic territorial et rédigent leur projet de santé indique **Monsieur BÉGUÉ**.

Monsieur BÉGUÉ précise qu'au 1^{er} janvier 2022, 62 % de la population parisienne est couverte par une CPT, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale qui se situe à environ 32 %.

8. POINT FACTURATION

Monsieur NAVARRO présente un état des lieux du nombre de factures avec anomalies, des professionnels de santé parisiens et leur évolution de novembre 2021 à janvier 2022.

Le Top 3 des motifs de rejet et un rappel des bonnes pratiques sont communiqués.

Le service en ligne Recla'PS permettant de déposer une réclamation auprès de la caisse d'affiliation de l'assuré est présenté.

9. QUESTIONS DIVERSES

Dépenses

Les données portant sur l'activité remboursée des masseurs kinésithérapeutes libéraux du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 sont commentées.

Communication à la profession

Un rappel des campagnes de communication à la profession des mois de janvier et février 2022 est fait.

Calendrier des réunions

La date de la prochaine réunion est fixée au Mardi 18 octobre 2022 à 9h30

LE PRÉSIDENT

LA VICE-PRÉSIDENTE



Anthony CAILLE

Marie-Aude SCHMUCKEL